



Association des directions des Cycles d'Orientation (ADCO)-Association des Directeurs d'École Primaire (ADEP)-Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique, section fribourgeoise (ASMAF)-Association des agents des services publics de l'Etat de Fribourg (AASP)-Association fribourgeoise des conseillers en orientation (AFCO)-Association fribourgeoise de l'enseignement professionnel (AFEP)-Association Fribourgeoise des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Supérieur (AFPESS)-Association de la gendarmerie fribourgeoise (AGF)-Association des Maîtres du Cycle d'Orientation Fribourgeois Francophone (AMCOFF)-Association des professeurs du conservatoire (APCF)-Association de personnels des hautes écoles fribourgeoises et hautes écoles pédagogique (APHEF-HES-SO)-Service de l'enseignement obligatoire de langue française-Association du personnel de la police de sûreté (APPS)-Association du personnel administratif et technique de l'université (APU / VPU)-Section fribourgeoise de l'association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)-Fédération des associations fribourgeoises d'enseignants (FAFE)-Société Pédagogique Fribourgeoise Francophone (SPFF)-Freiburger LogopädInnenverband (FLV)-Groupement des cantonniers des autoroutes et des routes cantonales-Groupement des Cantonniers des routes nationales-Groupement des inspecteurs / inspectrices et des conseillers / conseillères pédagogique du canton de Fribourg-Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (LDF)-Association du personnel forestier fribourgeois / Freiburger Forstpersonal (APFF/FFP)-Association Fribourgeoise des Contrôleurs des Viandes non Vétérinaires (AFCVNV)

Communiqué de presse

Soutien au personnel soignant

Lors de sa conférence de presse sur son bilan annuel, ce matin, l'HFR a salué l'initiative de l'ASI et de la FEDE pour l'extension des horaires et l'augmentation du nombre de places à la crèche de l'HFR. Les deux organisations appellent la population à soutenir le personnel et à signer la pétition.

L'ASI et la FEDE ont lancé il y a un mois une pétition pour favoriser le développement de la crèche de l'HFR. Cette pétition donne suite à la volonté populaire exprimée lors du vote sur l'initiative pour les soins infirmiers, le 28 novembre dernier. 65% des citoyennes et des citoyens fribourgeois-e-s avaient soutenu le projet, manifestant leur volonté d'une amélioration des conditions de travail des professionnel-le-s de la santé.

L'ASI et la FEDE ont réagi rapidement avec cette mesure très concrète et les deux organisations se réjouissent bien sûr aujourd'hui du soutien reçu de la direction de l'HFR, qui souligne la justesse de leur approche. En demandant le développement de la crèche au sein de l'HFR, l'ASI et la FEDE souhaitent favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, qui est un véritable enjeu pour le personnel des soins. L'engagement des deux organisations vise bien sûr à permettre au personnel de travailler dans des conditions adéquates, mais, *in fine*, concerne le maintien et le développement de la qualité des soins dans notre canton.

La FEDE et l'ASI n'ont en revanche pas suivi le SSP dans sa pétition concernant les suppressions de postes annoncées à l'HFR, considérant ne pouvoir s'opposer par principe à des analyses de fonctionnement des différents services, liés à l'évolution des soins. Il est important de s'assurer de l'efficacité de l'organisation hospitalière et d'éviter qu'un gaspillage de ressources engendre une pression sur les conditions salariales et les dotations. Les deux organisations ne transigent en revanche pas sur la qualité des soins et sur les dotations de soignant-e-s au lit du patient.

La FEDE et l'ASI s'engagent sur des initiatives concrètes qui améliorent les conditions de travail du personnel et qui, à terme, sont utiles tant pour le personnel que pour la population, en évitant les effets de manche et en privilégiant des propositions concrètes proches des vrais besoins du personnel soignant.

L'ASI et la FEDE appellent la population à signer et à faire signer leur pétition pour le soutien au personnel des soins, qui a non seulement des avantages pour les soignant-e-s, mais évidemment également pour les soigné-e-s et, à terme, pour la qualité des conditions de travail de l'ensemble de la fonction publique.

La pétition :

<https://www.fede.ch/fr/petition-des-places-des-horaires-etendus-pour-la-creche-du-hfr/>

Contact : Bernard Fragnière, 079 707 18 39